

# Association suisse des consultations parents-enfants Rapport d'activité 2020



## Le mot de la présidente

---



Chères lectrices, chers lecteurs,  
Chers-ères membres,

En ce moment, je trouve que c'est plus aisé de regarder vers l'avant que vers le passé. Le printemps frappe à notre porte, il bourgeonne et fleurit de partout, les batteries vides peuvent être rechargées. Mais un rapport d'activité sert à retracer l'année passée et cette année-là a mis beaucoup de gens face à des difficultés et des défis. En un clin d'œil, un virus a mis notre vie sociale et économique sans dessus dessous. L'année a été décisive aussi pour la consultation parents-enfants. Pratiquement du jour au lendemain, d'importantes questions se sont posées : comment maintenir l'offre de consultation avec des conditions et des consignes qui changent en permanence ? Comment continuer d'accompagner les familles particulièrement vulnérables ? Quelles mesures supplémentaires implique la protection des personnes qui font partie d'un groupe à risque face au covid-19 ?

Chaque lieu de consultation a réagi à cette situation selon ses possibilités et parfois l'association suisse a été appelée à la rescousse. Nous avons essayé d'offrir du soutien et de communiquer des informations de manière ciblée, tout en restant conscients qu'il n'existe pas de recommandation applicable à toutes les situations. Les consignes cantonales et la situation individuelle de chaque centre de consultation devait entrer dans l'équation. Une fois de plus, on a pu constater que la consultation parents-enfants constitue une prestation essentielle dans le domaine de la prévention et de la promotion de la santé, en termes de soutien aux familles, mais aussi de levier pour soulager certains autres secteurs professionnels parfois très sollicités, aussi et en particulier en situation de crise. L'année 2020 a exigé beaucoup de flexibilité, aussi de la part de l'ASCPE, et a été marquée par l'insécurité et les questions ouvertes. L'annulation, la replanification et l'ajournement à courte échéance de notre Assemblée générale et du congrès ont demandé du travail et des ressources supplémentaires qui se répercutent aussi sur le bilan annuel. J'ai été heureuse de voir avec quelle constance l'activité du comité et du secrétariat a été poursuivie. Après l'AG qui a finalement eu lieu fin août, le comité a poursuivi son travail dans une composition modifiée dès septembre 2020.

Ce fut un plaisir de pouvoir présenter à nos membres, à la fin de l'année 2020, un projet pour le concept bref et le portfolio de prestations. Ce document définit la mission, les objectifs et les conditions cadres, ainsi que les prestations centrales de la consultation parents-enfants. Il constitue un fondement important permettant de communiquer au sujet de la CPE et de positionner l'offre dans une perspective nationale. L'accent a aussi été mis, en 2020, sur la mise en réseau et l'échange avec d'autres organisations spécialisées, associations professionnelles et autres partenaires. La question de la formation était aussi centrale. Des étapes importantes ont été franchies en cours d'année dans le grand projet qu'est l'examen professionnel supérieur EPS : le règlement d'examen a été remis à la Confédération et l'ASCPE a participé à la fondation officielle d'une instance porteuse de l'EPS. Nous nous sommes sérieusement rapprochés de l'objectif d'une formation tertiaire reconnue au niveau fédéral qui renforcerait notre profession. Un immense merci à toutes les personnes qui se sont engagées dans ce projet jusqu'ici.

Je souhaite également remercier tous nos membres. Le travail de qualité de notre base et la grande expertise de nos membres constituent le fondement sur lequel notre association peut se développer. Les expériences en partie difficiles de l'année passée nous accompagnent encore et nous rappellent que certaines structures solides et sûres en apparence peuvent être bouleversées abruptement. Mais cela fait aussi naître chez moi le sentiment que les choses impossibles en apparence peuvent tout à coup devenir possibles. Je suis confiante quant à l'avenir de la consultation parents-enfants et de notre association et me réjouis de poursuivre, avec vous, cet engagement en faveur du bien-être des enfants et des familles.

Avec mes chaleureuses salutations,



Flavia Wasserfallen  
Présidente de l'ASCPE

## Projets 2020

---

### *Charte et portefeuille de prestations pour la CPE*

L'élaboration d'un portfolio national des prestations de la CPE est une des mesures centrales de la [stratégie associative « Avenir CPE »](#). L'ASCPE a élaboré, en 2020, une charte qui définit la mission, les objectifs, les fondements, les standards centraux et les conditions cadre pour la réalisation des prestations de la CPE. Un portfolio de prestations a en outre été rédigé au sein d'un groupe de travail avec des représentants de toutes les régions linguistiques, afin de clarifier les prestations, les groupes cibles et les buts concrets de la CPE dans une optique nationale. Le concept bref et le portfolio de prestations ont été mis en consultation auprès des membres, dans le but d'être finalisés en 2021.

D'une part, ce document constitue un fondement central pour le futur positionnement et la communication de la CPE vis-à-vis d'autres acteurs-rices. D'autre part, ces documents de référence offrent un soutien aux organisations actives dans la CPE dans la concrétisation de leurs propres concepts professionnels et portefeuilles de prestations.

### *Statistique*

En 2015, l'ASCPE a lancé le projet « Statistique de la consultation parents-enfants », dans le but d'être en mesure de présenter des données pour l'ensemble de la Suisse en ce qui concerne les organisations et les prestations de la CPE. Il s'agit d'une mesure centrale permettant de suivre le développement de l'offre et de positionner efficacement celle-ci.

Deux sous-projets sont mis en œuvre de manière alternée dans un rythme bisannuel dans le cadre du projet de statistique : d'une part la statistique sur les consultations et les familles conseillées (jusqu'ici uniquement en Suisse allemande, mais dès 2021 aussi au Tessin et en Suisse romande). Et d'autre part le relevé des chiffres clé sur les structures et les offres des prestataires de CPE dans l'ensemble de la Suisse (« profil des prestataires CPE »).

En 2020, l'ASCPE a procédé à un nouveau relevé du « profil des prestataires CPE ». Sur un total de 84 organisations, 66 ont pris part à l'enquête. L'évaluation des résultats montre que, dans l'ensemble de la Suisse, la CPE s'inscrit efficacement dans un réseau, qu'elle assume des tâches importantes, autant en matière de conseil et d'accompagnement des jeunes familles que d'encouragement précoce, et qu'elle suit un développement constant. Il existe toujours de grandes différences entre les prestataires, en ce qui concerne les structures, la taille, les formes d'organisations et les ressources disponibles. Dans ce spectre assez large, les portfolios de prestations varient aussi d'une organisation à l'autre. En même temps, les prestations clé sur lesquelles repose la CPE et qui ont fait leurs preuves, restent homogènes, au-delà des différences entre organisations. L'importance des canaux numériques devrait aller en s'accroissant. Enfin, l'élan supplémentaire que pourrait donner la pandémie de covid-19 à ce développement numérique, reste à observer.

- Article : "[Les prestataires de la consultation parents-enfants. Un aperçu actuel des structures, chiffres clés et offres](#)", Clic, novembre 2020
- [Statistique nationale CPE](#) sur le site de l'ASCPE

### *Normes et directives pour la CPE*

Depuis 2012, l'ASCPE édite les « Normes et directives » qui constituent un système de gestion de la qualité dans le domaine de la CPE (actuellement disponible en allemand seulement). Dans le cadre d'un processus annuel, ces normes sont évaluées en collaboration avec des conseillers-ères en CPE ainsi que des spécialistes et organisations externes afin d'être actualisées si nécessaire. En 2020, ces travaux d'actualisation ont porté sur les points forts suivants : processus de consultation, entretien de consultation, les pères dans la CPE, développement et éducation et équilibre entre vie familiale et professionnelle.

- [www.sf-mvb.ch/standards](http://www.sf-mvb.ch/standards)

### *Partenaire dans le projet de mise en réseau centrée sur la famille dans le domaine de la petite enfance*

Sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique, la Haute école de Lucerne mène une étude préliminaire sur les réseaux centrés sur la famille dans le domaine de la petite enfance en Suisse ([„Familienzentrierte Netzwerke im Frühbereich in der Schweiz“](#)). L'étude s'intéresse aux moyens permettant de développer la mise en réseau des offres dans le domaine de la petite enfance en Suisse, avec une attention particulière pour la coordination et l'efficacité des prestations de soutien aux familles. L'ASCPE est impliquée dans ce projet en tant que partenaire de terrain. Divers ateliers ont notamment eu lieu dans le cadre de ce projet en 2020, auxquels l'ASCPE était représentée par ses membres et a donc pu apporter le regard de la CPE. En tant qu'offre facilement accessible, la CPE peut jouer un rôle central de coordination au sein des réseaux autour de la petite enfance. Le projet se poursuit en 2021.

## Formation et formation continue

---

### *Examen professionnel supérieur (EPS)*

En tant qu'examen permettant d'obtenir un titre tertiaire reconnu au niveau fédéral dans le domaine de la CPE, l'examen professionnel supérieur (EPS) constitue un renforcement de la profession. Les travaux relatifs à ce titre sont menés depuis plusieurs années sous la direction d'OdASanté et en collaboration avec l'ASCPE et SAVOIRSOCIAL. Fin 2020, les comités des trois associations impliquées ont pris la décision de constituer formellement une instance commune, porteuse du projet EPS.

Au début de l'année 2020, les membres des trois organisations impliquées ont pu contribuer, dans le cadre d'une procédure de consultation interne, au développement du règlement d'examen et des lignes directrices de l'EPS. L'ASCPE a ainsi pu aider à ajuster des points comme les conditions d'admission, les dispositions de transition, le contenu des modules et le titre du diplôme. Les versions actualisées du règlement d'examen et des lignes directrices ont été transmises au Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI pour approbation. Avec le règlement d'examen, la proposition de titre suivante a été soumise au SEFRI : « Consultant-e petite enfance avec diplôme fédéral ». Les futurs titulaires du diplôme EPS bénéficieront d'un titre protégé qui garantit leur qualification de spécialiste dans leur champ professionnel.

Aussitôt que le règlement d'examen de l'EPS aura été définitivement approuvé par le SEFRI, la formation qui prépare à l'EPS sera proposé en Suisse allemande par Careum Weiterbildung. Il n'y a pas, pour l'heure, de cycles de formation prévus pour la Suisse romande et italienne, mais un échange est déjà en cours avec des prestataires de formation en Suisse romande et italienne par l'intermédiaire des porteurs du projet EPS.

## Réseau et collaboration avec les partenaires

---

L'ASCPE entretient un réseau avec d'autres organisations spécialisées et assure une représentation au sein de diverses instances au niveau national. En 2020, l'ASCPE a également intensifié ses échanges et collaborations avec d'autres associations. Avec la Fédération suisse des sages-femmes, par exemple, l'impulsion a été donnée auprès de Pédiatrie Suisse pour la révision du nouveau carnet de santé. Le projet de Promotion allaitement maternel Suisse pour une jaquette de protection du carnet de santé a en outre été soutenu.

### *Représentation au sein d'organisations, d'instances spécialisées et de projets*

Affiliation de l'ASCPE à d'autres organisations :

- Membre de Pro Familia Suisse et de son organe de coordination « organisations familiales ». Par le biais d'un contrat de sous-prestation avec Pro Familia Suisse, l'ASCPE participe au contrat de prestation pour les organisations familiales de l'Office fédéral des assurances sociales.
- Membre de Stimme Q



- Membre de la coalition « Ready ! pour une politique de la petite enfance »
- Nouvellement membre d'Alliance Enfance

Implication dans des instances spécialisées et projets d'autres acteurs :

- Groupe spécialisé Miapas (Promotion santé suisse)
- Conseil spécialisé allaitement, semaine mondiale de l'allaitement maternel et Codex Panel (Promotion allaitement maternel Suisse)
- Groupe spécialisé migesplus (Croix-Rouge suisse)
- Conseil spécialisé protection de l'enfance (Protection de l'enfance Suisse)
- Groupe de pilotage et groupe de travail autour de l'EPS en CPE (OdASanté)
- Atelier d'acteurs sur la stratégie nationale de vaccination (Office fédéral de la santé publique)
- Groupe de développement de l' Alliance Enfance

## Plateforme d'information et relations publiques

---

La [plateforme d'information de l'ASCPE](#) propose des informations actuelles et des annonces d'événements en provenance des milieux spécialisés, du terrain professionnel, de la politique et de la recherche. En 2020, une rubrique supplémentaire « covid-19 » a été créée afin de communiquer des informations pertinentes en lien avec les décisions des autorités et des nouvelles en lien avec le coronavirus. Afin d'être présente aussi sur les réseaux sociaux, l'ASCPE est représentée sur Twitter ([@Fachverband MVB](#)). Plusieurs newsletters sont en outre envoyées aux membres chaque année (allemand / français) contenant des informations de l'association.

Le 6 octobre 2020, en complément au Tages-Anzeiger, le cahier "[Fokus Mein Kind](#)" a été publié, avec un éditorial de Flavia Wasserfallen. La présidente de l'ASCPE y aborde les nombreux défis qui se présentent aux familles et l'importance des offres de soutien telles que la CPE.

## Affaires politiques

---

L'ASCPE observe le développement des affaires politiques en lien avec son champ d'activité et prend position si nécessaire. Grâce à sa présidente, l'association dispose d'une voix forte au Conseil national, ainsi que dans la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national.

En 2020, l'ASCPE a entre autres pris position sur le second paquet de mesures du Conseil fédéral sur la maîtrise des coûts dans le système de santé. Dans sa [réponse à la consultation](#) (en allemand), l'ASCPE rappelle l'importance de la collaboration interprofessionnelle, ainsi que de la prévention et de la promotion de la santé auprès de la petite enfance en tant que mesure de maîtrise des coûts. Nous demandons que le rôle de la CPE soit mieux pris en considération parmi les efforts du Conseil fédéral pour faire baisser les coûts de la santé. La CPE joue un rôle central en tant qu'acteur de la prévention et de la promotion de la santé au niveau de la petite enfance. Elle contribue à réduire les coûts supplémentaires liés à un manque de prévention et à réduire la charge sur d'autres prestataires.

L'ASCPE a également pris position sur le sujet du congé paternité en 2020 et s'est engagée dans la campagne de soutien en faveur d'un congé paternité de deux semaines.

## Magazine spécialisé Clic

### Le magazine Clic en 2020

Quatre numéros du magazine « Clic » ont à nouveau été publiés en 2020, avec un tirage de 600 exemplaires environ. Comme d'habitude, ces numéros proposaient des articles spécialisés et des connaissances de fond sur différents sujets clé, ainsi que les actualités de l'association.

1/20: Développement de l'enfant 2/20 Parentalité et couple

3/20: Education non violente

4/20: La CPE au fil du temps



### Groupe de travail magazine spécialisé Clic

En 2020, le groupe de travail « Clic » s'est une fois de plus occupé de la publication avec un grand engagement. Il était composé de Marlise Dellspurger, Ursula Stoller, Beatrice Strub, Brigitte Zangger et Gabriele Franz (jusqu'en mai 2020). Le poste de Gabriele Franz est resté vacant après sa démission. L'équipe a poursuivi son travail de manière très efficace à 4 personnes. Les « pages romandes » ont été réalisées, cette année encore, avec la participation active d'Agnès Donzé (groupe régional Romandie). Le groupe de travail Clic a reçu le soutien de la rédactrice Mirjam Weiss et du graphiste Stefan Weibel.

## Congrès de l'ASCPE

### Congrès du 27-28 août 2020 : « Éducation : autrefois, il fallait tout un village - et aujourd'hui ? »



En 2020, le congrès annuel de la CPE a eu lieu pour la troisième fois sous l'égide de l'ASCPE et pour la première fois à la Messe Luzern. Ce nouveau lieu offre davantage d'espace pour les participants-es et les exposants-es, ce qui s'est avéré particulièrement pratique au vu de la situation sanitaire : grâce à la place disponible et à un concept de protection complet, l'événement a pu avoir lieu.

Parmi les points forts de la manifestation, on peut mentionner la présentation des connaissances actuelles en matière d'éducation et de conseil en éducation (Doris Edelmann), les représentations de la « bonne » éducation dans divers contextes culturels (Laura Bossong), les changements autour de la notion d'éducation au cours de l'histoire (Barbara Frischnecht-Schoop) et la valeur accordée à l'éducation dans la société d'aujourd'hui (Sonja Perren). L'importance du jeu libre dans la perspective des besoins des enfants a aussi été abordée (Martin Hafen). Des exemples concrets ont été utilisés pour montrer quel type de soutien peut être apporté aux parents quand ceux-ci sont poussés à leurs limites

(Sepp Holtz). Les exposés du congrès sont disponibles sur la section du site web réservée aux membres : [www.sf-mvb.ch/intern](http://www.sf-mvb.ch/intern).

### Groupe de travail congrès

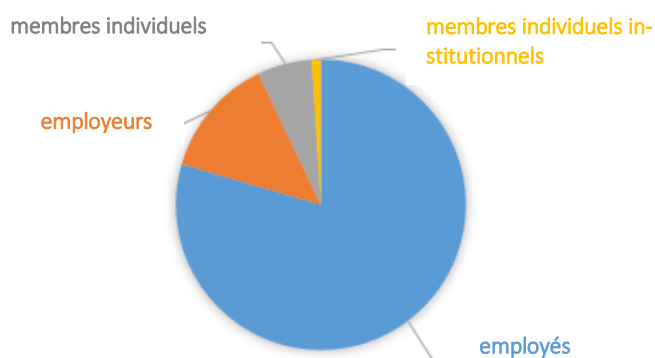
L'ajournement du congrès en raison de la pandémie a demandé au groupe de travail un engagement et de la flexibilité supplémentaires. En parallèle à cela, dès le printemps 2020, le groupe de travail a commencé à se pencher sur la planification de l'événement en 2021. Membre de longue date du groupe de travail, Marianne Blaser a démissionné après le congrès de 2020. Le groupe de travail peut dorénavant compter sur la coopération de sa nouvelle membre Romana Lüscher, conseillère CPE à Rapperswil-Jona. Les autres membres toujours actives au sein du groupe sont Gaby Bourquin, Angela Aemmer et Franzisca Bischoff. Romana Brotschi (Brotschi Management) et Mirjam Fölmli (Furrer Events) accompagnent et soutiennent le groupe sur le plan organisationnel.

## Membres

Comme par le passé, en 2020 l'engagement des membres a permis de dynamiser les échanges et d'enrichir les projets de l'association grâce à leur expertise et leur expérience professionnelle.

A la fin de l'année 2020, un total de 395 personnes et organisations étaient affiliées à l'ASCPE, dont 352 basés en Suisse allemande (D-CH), 33 en Suisse romande (F-CH) et 10 en Suisse italienne.

Catégories de membres	D-CH	F-CH	I-CH
Professionnel-le CPE	280	26	8
Prestataire CPE	48	5	0
Membre individuel pers. physique	21	2	1
Membre individuel pers. morale	3	0	1
<b>Total membres par rég. linguistique à la fin de l'année 2020</b>	<b>352</b>	<b>33</b>	<b>10</b>



### Assemblée générale 2020

Plus de 200 membres ont pris part à l'Assemblée générale (AG) 2020 qui s'est déroulée le même jour que le congrès, en matinée. En plus des affaires statutaires et de l'élection du comité, les membres ont été informés sur la mise en œuvre de la stratégie de l'association et sur d'autres activités associatives.

Sept membres ont présenté leurs propositions pour un positionnement plus affirmé par rapport à la nouvelle loi fédérale sur les métiers de la santé et pour la mise en réseau de l'ASCPE. Premièrement, ils ont souhaité aborder la question de la mise à disposition de ressources pour le comité de l'ASCPE pour une meilleure mise en réseau avec d'autres acteurs. Deuxièmement, ils ont émis le souhait que l'échange soit initié puis entretenu de manière régulière avec les associations des caisses maladie, afin de sensibiliser ces dernières au rôle de la CPE en matière de prévention et de promotion de la santé. La présidente a montré que l'ASCPE représentait aujourd'hui déjà les intérêts de la CPE dans de nombreux réseaux et projets, au sein de groupes de travail, lors de manifestations et aussi vis-à-vis des associations de caisses maladie, afin de faire reconnaître les compétences spécifiques et les responsabilités de la CPE auprès de tous les acteurs-rices. Mais l'association souhaite tout de même renforcer son positionnement et son réseau de partenaires dans les années à venir et en informera régulièrement ses membres.

### Conférence des groupes régionaux et cantonaux

Le 30 octobre 2020 a eu lieu la « Conférence annuelle des groupes régionaux et cantonaux », en mode virtuel. De nombreuses régions n'ont actuellement plus de groupe régional ou cantonal formel. Malgré tout, des représentants-es de presque toutes les régions ont été trouvés pour participer à l'échange. Une trentaine de conseiller-ères en CPE de toute la Suisse se sont rencontrés-es pour une vidéo-conférence et ont pu profiter de l'échange sur les développements récents dans les régions respectives et sur des questions liées à leur pratique professionnelle. Les conséquences du coronavirus sur l'offre de la CPE ont également été discutées. Karin Bernheim et Elena Kündig (comité) ainsi qu'Anna Frey (secrétariat) ont fourni des informations sur les activités de l'association.

### Comité et secrétariat



Photo : le comité et la responsable du secrétariat (Doris Feusi manque ici), de gauche à droite.: Christina Reusser, Karin Bernheim, Flavia Wasserfallen, Miriam Müller Gudenrath, Anna Frey (secrét.), Vera Tomaschett-Jenal, Elena Kündig.

Lors de l'Assemblée générale 2020, Verena Keller, Benedikt Fuhrimann et Luzia Häfliger ont quitté le comité et ont été chaleureusement remerciées pour leur engagement. Les nouvelles membres élues au comité sont Miriam Müller Gudenrath (directrice de Verein für Kinderbetreuung Basel), Vera Tomaschett-Jenal (conseillère CPE à Meilen) et Doris Feusi (directrice de la CPE de la région Aarau Plus). Conformément au rythme bisannuel des élections, Christina Reusser et Elena Kündig ont été reconduites au comité sans opposition.

Le comité s'est réuni régulièrement en 2020, presque exclusivement de manière virtuelle en raison de la pandémie. Il a abordé les affaires de l'association lors de quatre réunions (10.02 / 18.05. / 24.08. / 16.11.), une retraite (10.02) et une séance brève (25.03)

Le mandat de la gestion du secrétariat est confié à l'agence polsan. Depuis juillet 2019, Anna Frey est responsable du secrétariat de l'ASCPE. Elle bénéficie du soutien de Manuela Schuler-Graber pour l'administration et la comptabilité.

### Finances

*Voir comptes séparés.*

L'ASCPE clôt l'année 2020 avec une perte de CHF -26'308. Cette perte s'explique surtout par les dépenses supplémentaires et le manque de recettes liés à l'ajournement de l'Assemblée générale et du congrès annuel, ainsi qu'aux recettes de sponsoring inférieures à d'autres années. La perte enregistrée en 2020 peut être compensée grâce au capital disponible.